

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal

Du vendredi 21 mars 2008

Le 21 mars 2008, le conseil municipal s'est réuni, suite aux élections municipales des 9 et 16 mars 2008, afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Sont présents les 15 candidats élus :

Mesdames BOCH Bérengère, BURDIN Cécile, FILLIOL Marie Laure, FILLIOL JORCIN Virginie, TOURT Annick et ZAPILLON Christelle.

Messieurs BOURGEOIS Yvan, CHOISEAU Yoann, GAGNIERE Cédric, GAGNIERE Pierre, GRAVIER Romain, JORCIN Jean Pierre, PEANT Sébastien, PILLOUD Gilbert et SUIFFET Gilbert.

Mr Jean Pierre JORCIN, maire sortant, ouvre la séance à 21 h en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes. Mme Annick TOURT est désignée secrétaire de séance. Mme Cécile BURDIN, doyenne du conseil, prend alors la Présidence de l'Assemblée afin de procéder à l'élection du Maire.

Mme BURDIN après avoir fait l'appel des conseillers élus et prononcé un discours de bienvenue, lance l'appel à la candidature de maire.

2 candidats : Gilbert PILLOUD et Jean Pierre JORCIN

G.PILLOUD : être à l'écoute des villageois, plus de responsabilités aux adjoints, tâches réparties entre les différents candidats des 2 listes, accentuer le travail en commun entre les différentes communes de la Haute Maurienne, plus de relation avec le personnel de la commune et plus de transparence en général...

JP JORCIN : fédérer l'ensemble des élus, 2 adjoints pour chaque liste, chaque adjoint avec 3 autres conseillers au minimum sera responsable d'un groupe de travail :

- . l'urbanisme et les relations avec les commerçants et l'artisanat
- . l'agriculture, le développement durable et l'action sociale
- . les travaux, le sport et la vie associative
- . le tourisme, le patrimoine et la culture

➔ symbiose entre le tourisme et l'agriculture et valoriser la vie du village et une économie forte.

R.GRAVIER s'adressant aux 2 candidats : comment comptez-vous composer le conseil vu les résultats des élections ?

JP JORCIN : 1° adjoint une retraitée de sa liste qui a du temps, 2° et 3° adjoint à la liste ouverte, 4° adjoint à un de sa liste et pour les délégations intercommunales (SIVOM, communauté de communes, syndicat des pays de Maurienne) 50 % à chaque liste

G.PILLOUD : idem

Y.BOURGEOIS : ce ne serait pas mieux pour le poste de 1^{er} adjoint un candidat jeune pour l'avenir ?

JP JORCIN : je suis souvent parti, il y a des impératifs, il faut être très libre d'où le choix de Mme BURDIN retraitée

S.PEANT : mais si un jeune est très disponible, vous n'êtes pas contre ?

JP JORCIN : non, c'est surtout de la disponibilité

Une suspension de séance est demandée par R.GRAVIER qui se retire avec B.BOCH,V.FILLIOL, A.TOURT, S.PEANT, Y.CHOISEAU et Y.BOURGEOIS. Après quelques minutes,

R.GRAVIER : nous proposons 1 candidat au poste du 1° adjoint et un autre...est-ce que vous modifiez ?

Réponse affirmative des 2 candidats

Passage au vote à bulletins secrets pour l'élection du maire.

2 assesseurs sont nommés : Marie Laure FILLIOL et Yvan BOURGEOIS

Résultats : JP JORCIN 9 voix G.PILLOUD 5 voix 1 bulletin blanc
Monsieur Jean Pierre JORCIN est réélu maire.

Election du 1° adjoint :

Candidats : Yvan BOURGEOIS et Gilbert PILLOUD

Résultats : Y.BOURGEOIS 12 voix G.PILLOUD 2 voix 1 bulletin blanc
Monsieur Yvan BOURGEOIS est élu 1^{er} adjoint.

Election du 2° adjoint :

Candidats : Cécile BURDIN et Gilbert PILLOUD

Résultats : 1^{er} tour : C.BURDIN 7 voix G.PILLOUD 7 voix 1 bulletin blanc
 2° tour : C.BURDIN 9 voix G.PILLOUD 5 voix 1 bulletin blanc
Madame Cécile BURDIN est élue 2^{ème} adjointe

Election du 3° adjoint :

Candidats : Bérengère BOCH, Gilbert PILLOUD et Gilbert SUIFFET

Résultats : B.BOCH 6 voix G.PILLOUD 1 voix G.SUIFFET 8 voix
Monsieur Gilbert SUIFFET est élu 3^{ème} adjoint

Election du 4° adjoint :

Candidats : Bérengère BOCH et Gilbert PILLOUD

Résultats : B.BOCH 12 voix G.PILLOUD 1 voix 1 bulletin blanc
Madame Bérengère BOCH est élue 4^{ème} adjointe

Mr Jean Pierre JORCIN annonce que le prochain conseil municipal pour élire les différents représentants aux différents groupes de travail et aux délégations intercommunales se tiendra le mardi 1^{er} avril 2008 à la mairie de Lanslebourg à 21 h. La séance est levée à 22 h 30

La secrétaire de séance,
Annick TOURT